



**République Démocratique du Congo
Gouvernement de la République**



**Nations Unies
en République Démocratique du Congo**

Communiqué de Presse

Le Premier Ministre lance le Fonds de Stabilisation et de Relèvement pour la RDC avec le Représentant Spécial du Secrétaire Général des Nations Unies

Kinshasa, 6 novembre 2009 - Le gouvernement de la République Démocratique du Congo et le système des Nations Unies en RDC annoncent le lancement du Fonds de Stabilisation et de Relèvement pour la RDC.

La réunion inaugurale du Conseil d'administration du Fonds de Stabilisation et de Relèvement pour la RDC s'est tenue ce vendredi 6 novembre 2009 à Kinshasa sous la présidence du Premier Ministre et du Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies. A travers le Conseil d'administration, le gouvernement, les Nations Unies et les bailleurs de fonds décident collectivement des allocations financières et des activités appuyées.

« Les populations voient déjà sur le terrain les premières réalisations concrètes du plan STAREC », a déclaré le Premier Ministre, Adolphe Muzito. « Avec le lancement de ce Fonds, nous sommes complètement mobilisés et la mise en œuvre sera accélérée au bénéfice des populations. Je salue l'appui des Nations Unies et de la communauté internationale et l'esprit de complète collaboration avec le gouvernement au service des Congolais. »

Pour le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies, Alan Doss, *« la mise en œuvre du STAREC, et le lancement aujourd'hui du Fonds de Stabilisation et de Relèvement, sont des exemples parfaits de la manière dont les Nations Unies et les partenaires internationaux interviennent en RDC en appui aux autorités nationales souveraines, pour le bénéfice des populations. Avec le soutien des bailleurs, comme les Pays-Bas et la Belgique aujourd'hui, nos efforts sur le terrain vont pouvoir être intensifiés. »*

Le gouvernement salue les premières contributions des bailleurs de fonds qui permettent de lancer le fonds, en particulier les 2,7 millions de dollars US annoncés par le gouvernement des Pays-Bas et l'intention exprimée par la Belgique de contribuer au moins 6 millions d'euros pour appuyer également les efforts de lutte contre les violences sexuelles. Ce financement s'ajoute aux 20 millions de dollars US déjà alloués par le Fonds des Nations Unies pour la Consolidation de la Paix pour la mise en œuvre du STAREC.

La création de ce Fonds de Stabilisation et de Relèvement est une étape majeure pour la mise en œuvre du plan gouvernemental STAREC de Stabilisation et Reconstruction des zones sortant de Conflit armé, lancé par le Président de la République le 29 juin 2009. Le STAREC est exécuté avec l'appui des Nations Unies et de la communauté internationale. Ce fonds permettra une allocation plus rapide et flexible des moyens financiers nécessaires pour mettre en œuvre efficacement le plan gouvernemental.

Le conseil d'administration du Fonds de Stabilisation et de relèvement pour la RDC a approuvé lors de cette première réunion des allocations financières d'urgence pour les nouveaux projets suivants : la réhabilitation de centres de formation pour les FARDC, la construction de logements pour les dépendants et familles FARDC, la réinsertion communautaire des ex-combattants, l'appui au déploiement de la PNC dans des zones stratégiques, l'appui aux blessés de guerre, l'établissement de centres de négoce dans les zones minières, enfin l'appui à la structure de coordination du STAREC.

Ces projets s'ajoutent à 15 projets en cours d'exécution pour une valeur de 138 millions de dollars US, contribués par la communauté internationale, dans le cadre du STAREC. Ces projets concernent l'amélioration de la situation sécuritaire (désengagement et réintégration des ex-combattants, cantonnement des FARDC), l'extension de l'autorité de l'Etat (déploiement de la Police d'Intervention Rapide, de la Police Nationale Congolaise et de la police de frontières et construction de 50 bâtiments d'infrastructure pour les services de l'état : police, justice, administrations territoriales, prisons), la reconstruction d'infrastructures (réhabilitation de 600 km de routes sur 6 axes prioritaires dans le Nord et Sud Kivu et le district de l'Ituri en Province orientale), l'appui au retour des réfugiés et au relèvement des communautés (soutien au retour et à la réintégration des réfugiés et déplacés internes, à la résolution des conflits fonciers, à la réintégration communautaire des populations vulnérables).

Pour plus d'informations, prière de contacter :

Gouvernement de la République Démocratique du Congo, Primature

Patrick Muyaya

patmuyaya2001@yahoo.fr

+243 (0) 81 999 7957

+243 (0) 99 999 7957

Aime Dionzo

aimedionzo@yahoo.fr

+243 (0) 99 998 4781

Nations Unies en République Démocratique du Congo

Frédéric Renoux

renoux@un.org

+243 (0) 997 068 954